

Changement de fréquences

- Mode d'emploi des bannières

Entre octobre 2017 et juin 2019, plus de 3 400 fréquences de la TNT seront réaménagées, ce qui demandera une action de la part des téléspectateurs pour continuer à recevoir la TNT.

Pour aider les acteurs concernés (les mairies par exemple) à communiquer sur cet événement, nous vous proposons 4 bannières web, à différentes résolutions :

- 180x150
- 300x250
- 480x60
- 728x90

Ces bannières sont destinées à être placées à différents endroits de votre site, par exemple en page d'accueil, en redirigeant l'internaute vers notre page d'information dédiée aux particuliers : <http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/changement-de-frequences/preparez-vous>